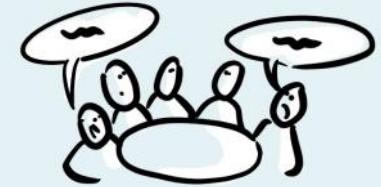


ATELIERS POUR L'ÉCRITURE DU CONTRAT de VILLE 2024-2030



Synthèse de l'atelier #3 du 7 mars 2023 consacré à
**« L'HABITAT, LE CADRE DE VIE ET LA
TRANSITION »**



BIEN FAIT POUR
TA COM'

Les habitants et usagers : « Qui est concerné ? Quels publics ? »



Tous les habitants, en particulier :

- Ceux qui ont besoin d'un logement
- Ceux qui vivent dans un logement insalubre
- Ceux qui ont besoin d'un logement adapté à leurs besoins
- Ceux qui ont besoin d'être accompagné chez eux : personnes isolées, personnes âgées, personnes en situation d'handicap, jeunes...

« Avec quels besoins ? »

- Accès à un logement abordable, adapté et de qualité, rapidement
- Accès aux droits au logement : prestations sociales, procédure de relogement, rénovation énergétique...
- Accompagnement à domicile pour toutes les personnes en faisant la demande
- Rénovation des logements insalubres et rénovation énergétique
- Offre de transports : transports en commun, réseau cyclables, stationnement...
- Commerces et services de proximité : épiceries, cafés, services de santé, lieux de rencontres
- Services culturels et de loisirs pour les adolescents et les jeunes
- Gestion des déchets : contenance, discrétion et position des poubelles, enlèvement des encombrants, passage régulier des éboueurs, propreté des espaces communs...
- Information et concertation des habitants sur l'évolution du cadre de vie

Les porteurs d'actions dans les quartiers : « Ce qui nous aide... »

La proximité des bailleurs :

- Les partenariats inter-bailleurs
- Les dialogues ouverts entre habitants et bailleurs : cellule d'écoute, agents de proximité, diagnostics en marchant...
- La gestion urbaine de proximité

La culture de la solidarité dans les quartiers :

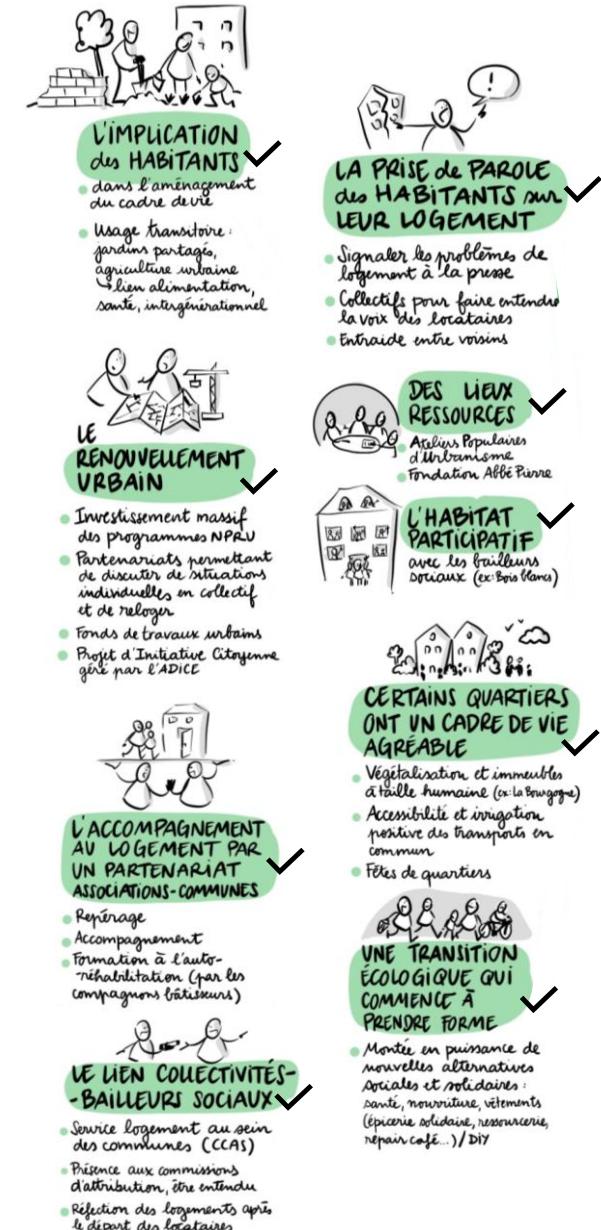
- Colocations solidaires
- Services entre voisins : courses, garde d'enfants, tâches ménagères...
- Aide à domicile réalisée par des proches

La mixité de l'habitat (dans certains quartiers) :

- Mélange d'habitat individuel et collectif, social et privé
- Mélange des logements sociaux PLAI, PLUS, PLS, PLI
- Les continuités paysagères et architecturales avec les quartiers alentours
- Une offre de services de proximité suffisante et de qualité

Des habitudes économies et résilientes :

- Réemploi et réparation vers un usage allongé des biens acquis
- Frugalité énergétique : économie d'eau et l'électricité



Les porteurs d'actions dans les quartiers : « Ce qui nous freine... »

L'aménagement de certains quartiers :

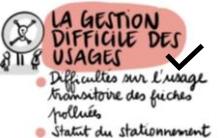
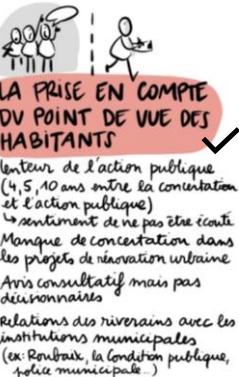
- Localisation périphérique
- Difficultés de mobilité : accès aux transports en commun, mobilités douces, stationnement
- Architecture stigmatisante de certains habitats collectifs
- Absence de mixité fonctionnelle : manque de commerces et services de proximité
- Expérimentations urbaines abusives et travaux permanents

L'absence de mixité sociale :

- Turn over importants des locataires impliquant un manque de stabilité de la population
- Contournements des cartes scolaires
- Réquisition politique du DALO pour certains publics
- Préférence communale de certains élus

L'offre de logement :

- Suroyer des nouveaux logements
- Sous-occupation de certains logements en lien avec l'évolution des structures familiales d'anciens locataires



Temps#1 : « Précisons les besoins des habitants »

(dans la poursuite des ateliers « quartiers vécus » de 2022)

Les porteurs d'actions dans les quartiers : « Ce qui nous freine... »

Le manque de prise en compte du point de vue des habitants :

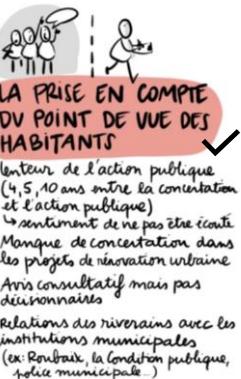
- Manque d'information des habitants
- Manque de réponses et suites concrètes données aux concertations
- Manque de prise en compte des besoins et demande des habitants sur l'évolution du cadre de vie par les bailleurs, aménageurs et acteurs locaux : manque de diagnostics partagés
- Disparition des acteurs de proximité pour répondre aux demandes urgentes et aux problématiques quotidiennes
- Difficultés de dialogues locataires / bailleurs

La dégradation de l'environnement :

- Problématiques récurrentes de gestion des déchets : dépôts sauvages, contournement des éboueurs, disparition du ramassage systématique des encombrants, manque de médiation habitants-bailleurs...

La difficulté à mettre en œuvre la transition écologique :

- La réponses aux besoins primaires (logement, alimentation, santé...) est nécessaire avant toute réflexion écologique globale
- Manque d'éducation et de responsabilisation des habitants sur le sujet, sentiment d'infantilisation des habitants
- Absence de mise en valeur des habitudes économies et résilientes des habitants comme des bonnes pratiques écologiques

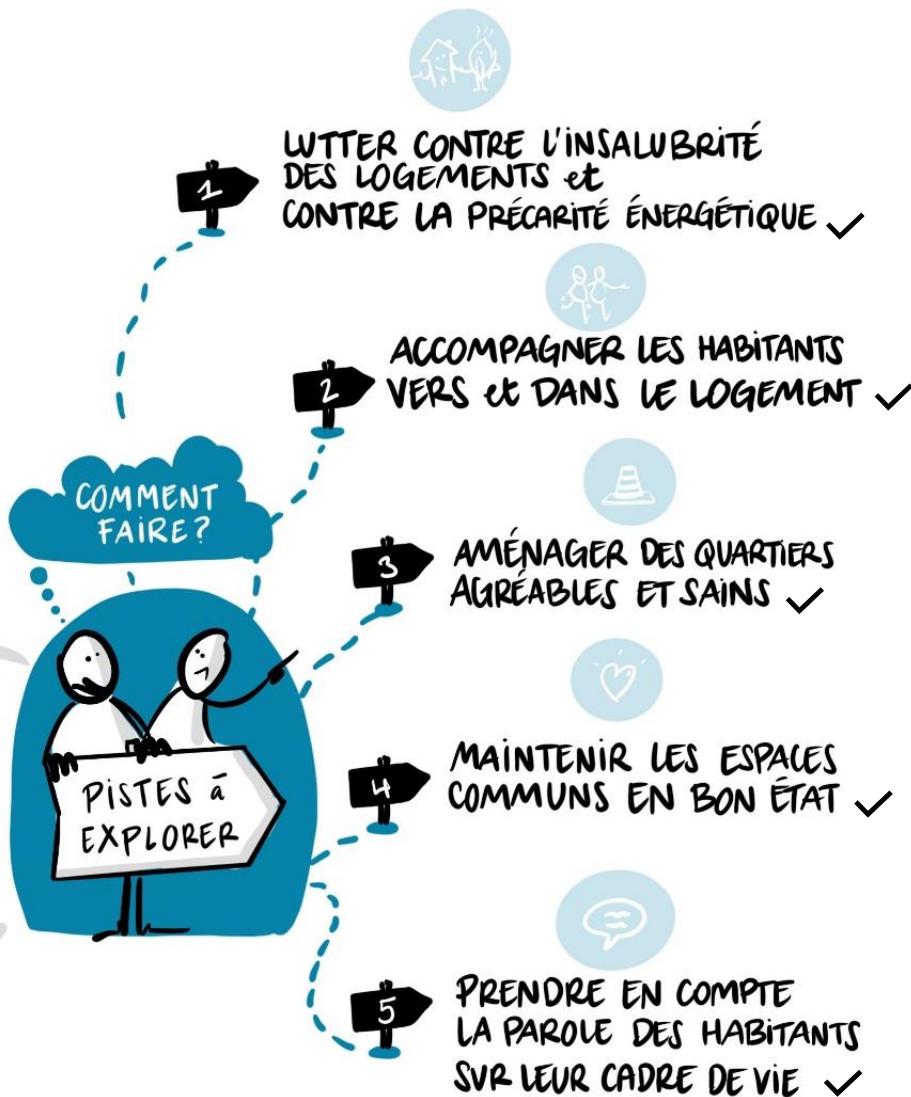


Pour le futur Contrat de ville : « Quels objectifs à poursuivre ? »

- **Renforcer la mixité sociale dans les quartiers et à l'échelle de la métropole** : développer et diversifier l'offre de logement, rééquilibrer l'offre de logements sociaux sur le territoire
- **Accompagner à l'accès au logement** : développer l'aller vers les publics invisibles, marginalisés et fragiles, renforcer l'accès au droit au logement
- **Permettre le bien vivre dans le logement** : renforcer la médiation sociale, développer les actions d'éducation et d'appropriation du logement
- **Faire face à la précarité énergétique** : favoriser et accompagner la mutation des logements
- **Améliorer le cadre de vie** : renforcer la présence des services de proximité, développer l'offre en mobilité
- **Développer le pouvoir d'agir des habitants** : renforcer l'aller vers, mobiliser les habitants-relais et représentants de quartier, renforcer l'information et la concertation habitante
- **Mener la transition écologique** : sensibiliser et responsabiliser les habitants à l'écologie, renforcer la coordination des acteurs autour de l'objectif transversal qu'est la transition écologique, développer la production alimentaire dans les quartiers



Pour le futur Contrat de ville : « Quelles pistes à explorer ? »



Pour le futur Contrat de ville : « Quelles valeurs à défendre ? »

MIXITÉ, PROXIMITÉ

DIGNITÉ, RESPECT, DROIT AU LOGEMENT

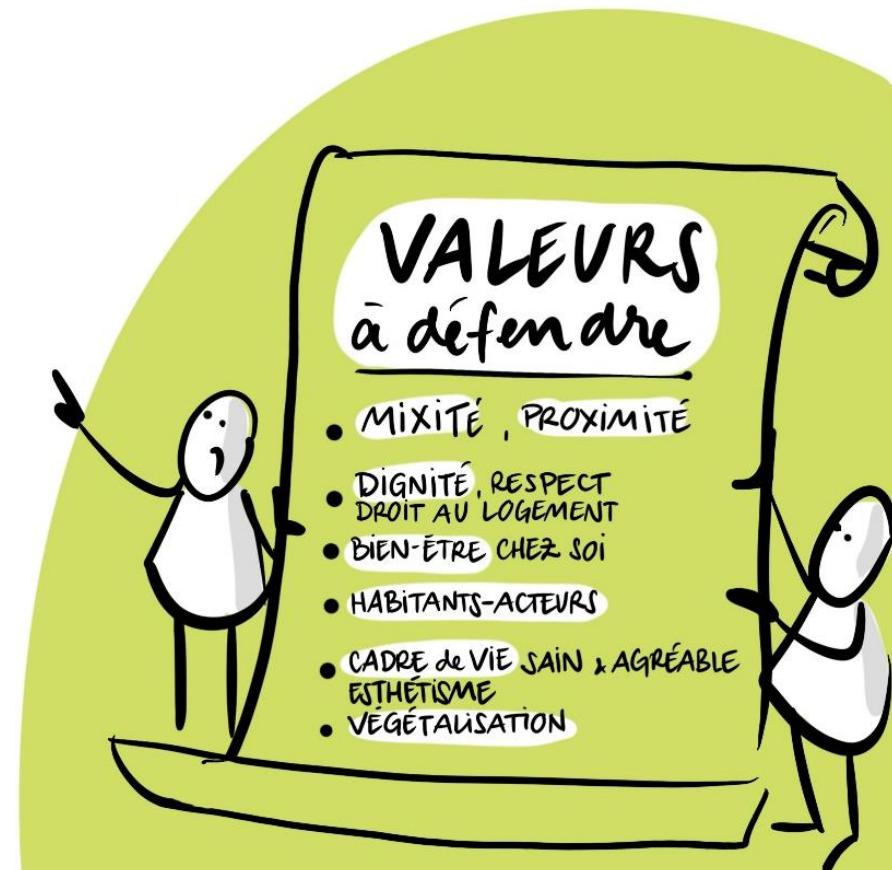
BIEN ÊTRE CHEZ SOI

INFORMATION, CONCERTATION,
COPRODUCTION

HABITANTS ACTEURS

CADRE DE VIE SAIN ET AGRÉABLE
ESTHÉTISME

VÉGÉTALISATION



Temps#2 : « Les actions qui marchent dans les quartiers : quels exemples ? »

Actions phares et bonnes pratiques

Listes exhaustive des actions recensées disponible sur le tableau en annexe

Lutter contre l'insalubrité des logements et contre la précarité énergétique :

- Observatoire de l'habitat indigne
- Amélia : guichet unique pour la rénovation énergétique
- Accompagnement à l'auto-réhabilitation
- Défis énergies
- Maisons du projet
- Réhabilitation thermique et acoustique mise en œuvre par les bailleurs

 Habitants ambassadeurs de bonnes pratiques

Accompagner les habitants vers et dans le logement :

- Livret d'accueil à destination des nouveaux locataires
- Pot d'accueil des nouveaux locataires et présentations des caractéristiques de la résidence et du quartier
- Aide à domicile : soins, ménage, livraison de repas

 Colocations à projets solidaires, colocations intergénérationnelles, colocataires solidaires et solidarités de voisinage

- Intermédiation locative

 Permanences d'accès au droit au logement en pied de résidence

Aménager des quartiers agréables et sains :

- Agriculture urbaine et jardins partagés
- Chantiers participatifs
- Programmation festive et culturelle en secteurs NPNRU
- Transhumance animale

 Lieux communs associatifs et habitants

Temps#2 : « Les actions qui marchent dans les quartiers : quels exemples ? »

Actions phares et bonnes pratiques

Listes exhaustive des actions recensées disponible sur le tableau en annexe

Maintenir les espaces communs en bon état :

- Mise en place de poubelles enterrées et de composteurs
- Actions *clean up* régulières
- Foires au troc et actions déchetterie
- Sensibilisation à l'élevage d'animaux domestiques
- Partenariat interbailleurs sur la gestion des nuisibles
- Entretien renforcé découlant de la gestion urbaine de proximité (GUP) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

Prendre en compte la parole des habitants :

- Réunions publics et ateliers de concertations relatifs aux NPNRU et aux projets urbains et d'embellissement

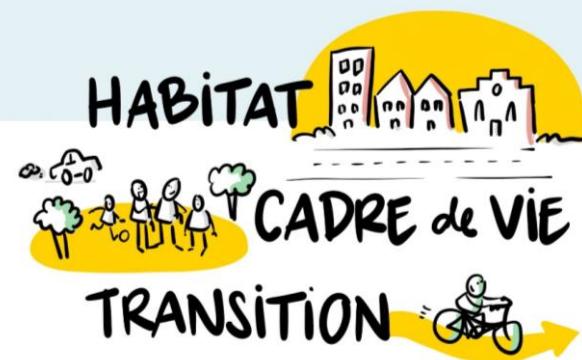
Diagnostics en marchant

- Murs d'expression dans les halls d'immeuble
- Cellules cadre de vie : remontées des problématiques des habitants aux bailleurs

Fonds de travaux urbains (FTU), Projets d'initiative citoyenne (PIC) et budget participatifs

- Groupe de discussion habitant
- Référents-habitants et citoyens-relais

Temps#3 : « Nos propositions pour l'avenir de nos quartiers »



Renforcer la mixité sociale dans les quartiers et à l'échelle de la métropole :

- Développer et diversifier l'offre de logement
- Porter une politique métropolitaine de peuplement
- Rééquilibrer l'offre de logements sociaux sur le territoire
- Développer l'attractivité des établissements scolaires des QPV et redessiner la carte scolaire pour favoriser la mixité scolaire

Accompagner à l'accès au logement :

- Développer l'aller vers les publics invisibles, marginalisés et fragiles
- Développer les permanences sur l'accès au droit au logement
- Vulgariser et communiquer les diagnostics sur l'état du logement dans la métropole (constats de sous-occupation et de non mixité) et les règles d'attribution des logements
- Créer un budget dédié à la gestion transitoire des logements en attente de relogement

Permettre le bien vivre dans le logement :

❤ Mettre en place davantage d'agents de proximité et développer la médiation sociale

- Vulgariser et favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun
- Développer les accompagnements individuels : éducation et appropriation du logement, gestion budgétaire...
- Renforcer la coopération inter-bailleurs en matière de lutte contre les nuisibles et problématiques d'hygiènes
- Développer une approche renforcée et coordonnée de la lutte contre l'habitat indigne avec une ingénierie communale dédiée : référent hygiène, chargés de mission GUSP, permis de louer...

Faire face à la précarité énergétique :

- Développer les projets de réhabilitation, portés par les bailleurs
- Favoriser et accompagner la mutation des logements : dispositifs de rénovation énergétique
- Sensibiliser à la frugalité énergétique : ateliers économie d'énergie, aide à la lecture des factures d'énergie, réhabilitation...

Temps#3 : « Nos propositions pour l'avenir de nos quartiers »



Améliorer le cadre de vie :

- Créer des lieux communs dans les quartiers : locaux en bas d'immeuble, tiers lieux...
- Installer des équipements et services de proximité : commerces, culture, santé, services, loisirs...
- Créer des équipements de loisirs à destination des jeunes et une animation associée
- Réinvestir les espaces délaissés pour créer des espaces de nature et de partage : jardins partagés, squares, tiers lieux...
- Mettre en place une animation régulière des espaces extérieurs : expositions, cinémas en plein air, concerts...
- Embellir les façades vétustes par des projets artistiques collectifs : fresques murales, trompes l'œil, chantiers participatifs...
- Mettre en place dans chaque quartier un diagnostic et un plan d'action pour conforter la place des filles et des femmes dans l'espace public
- Mieux coordonner les acteurs autour des projets urbains en chantier vers l'atténuation des nuisances qui en découlent
- Renforcer la communication sur les travaux en cours et l'animation des sites en chantiers

• Renforcer la coordination habitants-bailleurs-ville sur la gestion des déchets dans les quartiers : enlèvement régulier des encombrant, enlèvement des poubelles plusieurs fois par semaine, nettoyage réguliers des espaces communs...

- Clarifier les limites foncières vers un entretien coordonné et régulier de l'ensemble des espaces publics et communs
- Développer l'offre en mobilité : réseau densifié de transports en commun, mobilités douces (V'Lille, voies et stationnement)...

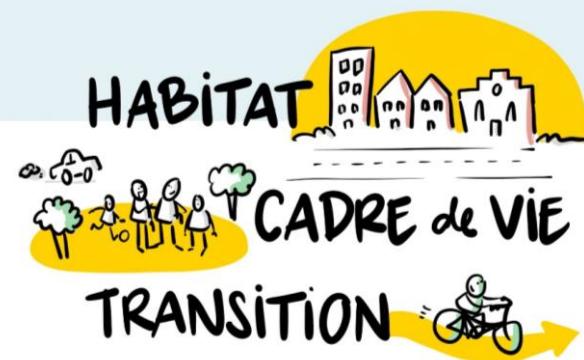
Développer le pouvoir d'agir des habitants :

- Vulgariser et communiquer davantage sur les dispositifs relatifs à la transformation du cadre de vie et les projets urbains mis en œuvre : NPNRU, GUSP, TFPB...
- Inclure les habitants-relais et représentants de quartier dans les arènes de discussion associatives et institutionnelles
- Valoriser les expertises usagères et habitantes
- Développer des diagnostics coconstruits avec les habitants sur les besoins, ressources et enjeux des quartiers

• Régulariser les rencontres hors les murs et aller vers les habitants

- Développer la concertation des habitants et donner des suites concrètes à ces échanges
- Renforcer le dialogue bailleurs – locataires – ville : agents de proximité, communication et affichage, permanences...
- Ouvrir et animer davantage les maisons du projet

Temps#3 : « Nos propositions pour l'avenir de nos quartiers »



Mener la transition écologique :

- Elaborer des stratégies de sensibilisation différenciés selon les publics (enfants, adultes) au sujet du tri et de l'écologie
- Créer des temps conviviaux de partage des bonnes pratiques écologiques
- Développer un projet fort de gestion des déchets à l'échelle de la MEL : sensibilisation à l'achat, conteneurs enterrés, compostage, valorisation des biodéchets, pénalisation des jets et dépôts sauvages, passage plus réguliers des éboueurs, enlèvements réguliers des encombrants, recycleries...
- Mettre en place régulièrement des actions *clean up* autour d'habitants ambassadeurs du tri
- Développer l'agriculture urbaine dans les quartiers
- Créer des projets de renaturation partagés

Sur la gestion des projets en politique de la ville en général :

- Revoir la géographie prioritaire et mettre en place des actions dans les poches de pauvreté (même hors QPV)
- Travailler davantage par bassins pour animer et coordonner la programmation métropolitaine**
- Alléger démarches administratives : créer des conventions pluriannuelles et limiter la démultiplication des appels à projets
 - Allonger les calendrier de programmation et harmoniser les calendriers administratifs des diverses politiques et structures publiques
 - Harmoniser les objectifs des politiques publiques entre structures : Service politique de la ville, CLSPD, CAF, ARS...
 - Travailler sur une plateforme commune unique
 - Améliorer la communication et la transparence de l'information sur les projets entre partenaires institutionnels et associatifs :
 - Renforcer le passage des actions dans le droit commun
 - Créer des crédits investissements de l'Etat (pas de DPV et pas de DETR)